

## Examen d'entrée au CRFPA avec un M2

Par **EmmaV**, le **31/03/2020** à **20:22**

Bonjour

Je suis titulaire d'un Master 1 mention science politique.

L'année prochaine, j'envisage de poursuivre un Master 2 de droit.

Et je souhaitais savoir si à l'issue de ce M2, je pouvais passer l'examen d'entrée au CRFPA. Ou bien, faut-il impérativement avoir un M1 Droit ?

Je vous remercie en avance pour votre aide :)

Emma

Par **Herodote**, le **01/04/2020** à **08:09**

Bonjour,

Ce qui est exigé est un diplôme de droit d'un niveau minimum de M1. Un M2 en droit permet donc de s'inscrire à l'examen, y compris en l'absence de M1.

Par **EmmaV**, le **01/04/2020** à **15:17**

Merci beaucoup pour votre réponse !